



7. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT SUR UNE BASE PRÉPARATION SUFFISANTE

ÉTUDES ANTÉRIEURES

Institutions	Genre d'études	Fréquentation (année) de à	Attestation ou diplôme obtenu	Année d'obtention

EMPLOIS ANTÉRIEUX

Nom de l'employeur	Durée de l'emploi de à	Type d'emploi ou fonctions principales

* Tout candidat faisant une demande d'admission à un programme peut fournir, sur des feuilles annexées, des renseignements supplémentaires concernant des emplois antérieurs, des expériences pertinentes et des attestations susceptibles de favoriser son admission ou de faire valoir des exemptions de cours à l'intérieur du programme postulé.



8. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT À UN PROGRAMME DE CYCLES SUPÉRIEURS

RAPPORTS CONFIDENTIELS

- Présenter un exemple du formulaire de rapport confidentiel sur le candidat aux études de cycles supérieurs à trois répondants connaissant votre formation professionnelle et vos aptitudes à la recherche et leur demander de le retourner eux-même au Bureau du registraire dans les meilleurs délais.
- le formulaire est disponible sur demande au Bureau du registraire ou à l'adresse suivante : http://www.uqac.ca/direction_services/registraire/

Répondant 1

Répondant 2

Répondant 3

--	--	--

PROGRAMME AVEC THÈSE DE DOCTORAT

Sujet de recherche prévu (ajouter un document si nécessaire)

Nom du professeur pouvant agir comme directeur de thèse

AVANT DE RETOURNER CE FORMULAIRE

- Remplir toutes les sections et répondre à toutes les questions qui vous concernent.
- Dater et signer le formulaire.
- Joindre les documents requis (voir section «Documents requis»).
- Poster la demande accompagnée des documents exigés directement au Bureau du registraire.

SIGNATURES

Pour les fins de la présente demande, j'affirme que les renseignements donnés ci-dessus et dans les documents ci-joints sont exacts et je m'engage à prendre connaissance des règlements, procédures et politiques en vigueur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à les respecter. Ces derniers sont disponibles sur notre site Internet : www.uqac.ca/reglements

De plus, j'autorise :

- les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés ainsi que le ministère de l'Éducation des loisirs et du sport (MELS) à communiquer, par l'entremise de la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (CREPUQ), mes résultats scolaires nécessaires à l'évaluation de mon dossier;
- l'UQAC à transmettre à la CREPUQ les renseignements nécessaires à la gestion des admissions et à la production de statistiques qui pourraient requérir le couplage des fichiers d'établissements;
- l'UQAC à transmettre les renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent au MELS en vertu d'une entente autorisée par la Commission d'accès à l'information. Les données nominatives fournies sont susceptibles de faire l'objet de la part du MELS d'une vérification auprès du Directeur de l'état civil du Québec;
- le ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) du gouvernement du Québec à transmettre à l'Université du Québec à Chicoutimi la confirmation de la délivrance à mon nom d'un certificat d'acceptation du Québec (CAQ);
- que les renseignements nécessaires à la gestion des admissions relatifs à l'établissement fréquenté, et ceux sur la citoyenneté pour établir mes droits de scolarité, puissent faire l'objet d'une validation auprès du MELS.

J'accepte ou Je refuse , comme m'y autorise la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, que les renseignements nominatifs que l'UQAC détient à mon sujet soient transmis aux associations des diplômés de l'UQAC, à la Fondation de l'UQAC, au Service aux étudiants de l'UQAC, à un organisme, une corporation professionnelle ou une entreprise aux fins de repérage de candidats à l'attribution d'une bourse ou de tout autre prix, aux employeurs éventuels et aux organismes et corporations professionnelles à des fins d'inscription auprès de ceux-ci (à défaut de cocher l'une de ces cases, les renseignements nominatifs seront transmis aux organismes mentionnés.).

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels fédérale, les particuliers peuvent demander accès aux renseignements personnels à leur sujet qui sont détenus dans des banques d'information fédérales, y compris celles de Statistique Canada. Les étudiants qui ne désirent pas que les renseignements les concernant soient utilisés peuvent demander à Statistique Canada de retirer leurs renseignements personnels dans la base de données nationale.

Par téléphone : 1 613 951-1666 — Par courriel : esis-siae_contact@statcan.ca

Signature

Signature du père, de la mère ou du tuteur, si mineur

Année	Mois	Jour



RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMISSION

Nous vous remercions de choisir l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour réaliser votre projet d'études. Les renseignements qui accompagnent le formulaire traitent des principales règles administratives qui s'appliqueront dès que votre candidature sera acceptée. Sur réception de votre réponse d'admission, vous aurez accès à votre dossier étudiant informatisé et à une boîte de courrier électronique desquels vous devrez assurer un suivi. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Votre réussite nous tient à cœur.

Pour s'inscrire à des cours à l'UQAC, il faut être admis à un programme, être étudiant libre ou être auditeur. Il faut compléter le formulaire de demande d'admission et y joindre les documents requis. **L'UQAC peut refuser d'accepter une demande d'admission si cette dernière est déposée après les dates prévues.**

COMMENT COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'ADMISSION

Ce petit guide a été préparé afin de rendre votre démarche d'admission la plus efficace possible et de vous éviter des erreurs ou des oubli au formulaire, ce qui entraînerait des temps d'attente indus dans le traitement de votre demande. Il contient de nombreux renseignements importants pour l'étude de votre candidature. Il est partagé en rubriques correspondant à chacun des éléments du formulaire.

N'oubliez pas, vous devez :

- remplir toutes les sections et répondre à toutes les questions qui vous concernent;
- dater et signer le formulaire;
- réunir les documents requis (voir la section « Documents requis »);
- poster la demande accompagnée des documents exigés directement au Bureau du registraire.

Cochez, s'il y a lieu

Cette section concerne les étudiants qui ont déjà été inscrits à l'UQAC ou qui désirent être admis à plus d'un programme. Si vous avez déjà été inscrit à l'UQAC, mais avez été **vingt-quatre mois sans suivre aucun cours**, vous devez cocher la première case de cette section. / Si vous désirez faire **un changement de programme**, vous devez cocher la seconde case de cette section. / Si vous déposez une candidature dans **un programme de majeure ET de mineure**, vous devez cocher la troisième case.

1. IDENTIFICATION

Code permanent du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec

Si vous avez fait des études aux niveaux primaire, secondaire ou collégial au Québec, il faut **obligatoirement inscrire votre code permanent du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec** dans les cases prévues à cette fin.

Nom(s) et prénom(s) du candidat et de ses parents

Dans tous les cas, inscrivez les nom(s) et prénom(s) à la naissance dans les cases prévues à cette fin.

Sexe, date de naissance et citoyenneté

Cochez la case correspondant à votre sexe. Inscrivez votre date de naissance telle qu'indiquée sur le formulaire. Indiquez enfin votre citoyenneté.

Numéro d'assurance sociale

Cette section s'adresse uniquement aux candidats canadiens. L'inscription du numéro d'assurance sociale est facultative.

Lieu de naissance

Pays et Ville : vous devez indiquer le nom du pays et de la ville où votre naissance a été enregistrée. Ces informations doivent être les mêmes que sur votre certificat de naissance. / Province : cette section doit être remplie uniquement par les candidats canadiens. / Statut au Canada et Langues maternelle et d'usage : cochez les cases appropriées.

2. ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Appartement, numéro civique et rue

Inscrire le numéro de votre appartement puis de votre résidence dans les deux premières séries de cases prévues à cette fin. Inscrivez ensuite le nom de la rue où votre résidence se trouve. Si votre adresse de correspondance est une boîte postale ou un casier postal, inscrivez-le au formulaire dans l'espace réservé à la rue (par exemple, C.P. 1456, ou encore boîte postale 6000 station B).

Code postal, Municipalité ou Ville, Province / État et Pays

Remplir cette section avec précision. Si vous n'avez pas de code postal, laissez cet endroit vierge.

Numéros de téléphone

Inscrivez l'indicatif régional puis votre numéro de téléphone personnel. Si vous travaillez, inscrivez le code régional puis votre numéro de téléphone au bureau; si vous avez, en plus, un numéro de poste, indiquez-le. Enfin, si vous avez un téléphone cellulaire, vous pouvez, si vous le désirez, nous en communiquer les coordonnées.

Courrier électronique

Si vous êtes détenteur d'un compte de courrier électronique, **indiquez votre adresse en caractère d'imprimerie**. Cette adresse peut nous être particulièrement utile si vous êtes un candidat international ou si vous prévoyez déménager avant d'avoir reçu votre réponse. Par la suite, si vous êtes admis, une nouvelle adresse (votre.nom@uqac.ca) vous sera automatiquement attribuée. **C'est à cette nouvelle adresse que nous vous ferons parvenir par la suite l'ensemble de nos communications.**

3. BASE D'ADMISSION

Conditions générales d'admission pour les étudiants québécois

AU PREMIER CYCLE

Il existe trois bases d'admission :

- a) **Base DEC** : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (Le DEC doit être complété avant de débuter les études).
- b) **Base ÉTUDES UNIVERSITAIRES** : avoir réussi un certain nombre de crédits universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.
- c) **Base PRÉPARATION SUFFISANTE** : posséder une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

AU DEUXIÈME CYCLE

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent. Certains programmes permettent l'admission de candidats ayant une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

AU TROISIÈME CYCLE

Détenir une maîtrise ou l'équivalent. Certains programmes permettent l'admission de bacheliers ayant une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

Pour les candidats ayant fait leurs études au Québec :

Vous cochez A si vous désirez déposer **une candidature soutenue par un diplôme d'études collégiales**. Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée. Vous cochez B si vous désirez déposer **une candidature soutenue par des études universitaires**. Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée. Vous cochez C si vous désirez déposer **une candidature soutenue par une expérience pertinente et des connaissances appropriées** à l'égard du programme désigné.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION POUR LES ÉTUDIANTS NON QUÉBÉCOIS

Pour ceux qui ont fait des études dans une province autre que le Québec ou dans un autre pays, l'Université vérifiera, selon la province ou le pays de provenance, l'atteinte du niveau de formation jugé équivalent à des études collégiales pour le premier cycle, à des études de baccalauréat pour le deuxième cycle et de maîtrise pour le doctorat.

Pour les candidats ayant fait leurs études hors Québec :

Avant de déposer une demande d'admission, vous devez vérifier si les études que vous menez ou avez mené équivalent aux exigences québécoises. Pour vous en assurer, vous pouvez consulter le **Guide des niveaux de formation pour l'admission générale des candidats non québécois**, au www.uquebec.ca/guideadmission, puis sélectionnez-y le pays où vous êtes ou avez été étudiant.

Vous cochez **D** si vous désirez déposer **une candidature à un programme de premier cycle** et que vos études équivalent à un diplôme d'études collégiales au Québec (13 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

Vous cochez **E** si vous désirez déposer **une candidature à un programme de deuxième cycle** et que vos études équivalent à un diplôme de premier cycle universitaire au Québec (16 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

Vous cochez **F** si vous désirez déposer **une candidature à un programme de troisième cycle** et que vos études équivalent à un diplôme de deuxième cycle universitaire au Québec (18 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES À L'ADMISSION

Des **conditions supplémentaires peuvent s'appliquer selon les programmes**. Il peut s'agir de cours collégiaux, d'expérience ou d'habiletés particulières, de connaissance d'autres langues que le français, etc. Ces conditions sont définies dans la description des programmes.

4. TRIMESTRE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Trimestre, année et régime

Cochez le trimestre et inscrivez l'année auxquels vous souhaitez être admis. Indiquez également si vous souhaitez éventuellement faire vos études à temps complet ou à temps partiel.

PÉRIODES D'ADMISSION

Pour le trimestre d'**HIVER**, les admissions sont ouvertes pour les programmes de premier cycle non contingentés et certains programmes de cycles supérieurs seulement. Pour ces derniers programmes, vous devez vérifier les disponibilités auprès du responsable. La date limite pour déposer une demande est le **1^{er} novembre** pour les étudiants québécois et canadiens, et le **1^{er} septembre** pour les étudiants internationaux.

Pour le trimestre d'**ÉTÉ**, les admissions sont ouvertes pour les programmes de premier cycle non contingentés et certains programmes de cycles supérieurs seulement. Pour ces derniers programmes, vous devez vérifier les disponibilités auprès du responsable. La date limite pour déposer une demande est le **1^{er} mars**.

Pour le trimestre d'**AUTOMNE**, les admissions sont ouvertes pour tous les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs, contingentés ou non. La date limite pour déposer une demande est le **1^{er} mars**.

DÉFINITIONS DES STATUTS D'ÉTUDIANTS

- Étudiant à temps complet : doit être inscrit à un nombre de cours totalisant un minimum de douze crédits.
- Étudiant à temps partiel : doit être inscrit à un nombre de cours totalisant moins de douze crédits.
- Étudiant libre : est inscrit à un ou plusieurs cours sans être admis à un programme.
- Auditeur : est inscrit à un ou plusieurs cours sans être admis à un programme et pour lequel ou lesquels il doit satisfaire aux préalables. Il n'est pas soumis à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit. Une attestation d'inscription peut être émise à la demande de l'étudiant.

5. CHOIX DE PROGRAMME (PREMIER CYCLE)

ADMISSION À UN PROGRAMME NON CONTINGENTÉ

Dans les programmes non contingentés, il n'y a pas de sélection. Le candidat qui remplit les conditions d'admission est admis. Ces conditions sont précisées dans la réponse d'admission.

Pour consulter la liste des programmes non contingentés, référez-vous au portail Web du bureau du registraire.

ADMISSION À UN PROGRAMME CONTINGENTÉ

Dans les programmes contingentés, la sélection se fait à partir de critères spécifiques et limite le nombre de candidats admissibles.

1^{er} choix

Sélectionnez le programme de votre choix parmi ceux offerts dans le guide des études de premier cycle ou sur notre site web (www.uqac.ca/programmes). Cochez la case correspondant au type de formation, inscrivez le titre du programme puis son numéro à quatre chiffres dans les cases prévues à cet effet. S'il s'agit d'un programme de baccalauréat avec majeure ou d'un programme dont la description présente des concentrations ou des profils, ajouter le titre et le numéro de la mineure à laquelle vous souhaitez être admis ou la concentration du programme dans la section réservée à cet effet.

2^e choix

Seul le premier choix est traité lors de la réception de votre demande, sauf si votre premier et votre deuxième choix sont des programmes contingentés. Dans ce cas, les demandes seront traitées simultanément. Si vous êtes refusé au programme inscrit au premier choix, vous devez communiquer avec nous pour demander l'étude de votre second choix.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE

Le baccalauréat avec majeure est composé d'une majeure de 60 crédits et d'une mineure de 30 crédits. Vous devez indiquer votre choix de mineure sur le formulaire de demande d'admission.

PROGRAMMES AVEC CHOIX DE CONCENTRATION

Certains programmes offrent la possibilité de choisir une concentration. Vous devez l'indiquer sur le formulaire de demande d'admission. L'étude de la demande d'admission peut parfois être retardée si cette information n'apparaît pas.

6. CHOIX DE PROGRAMME (CYCLES SUPÉRIEURS)

Sélectionnez le programme de votre choix parmi ceux offerts dans le répertoire des études de cycles supérieurs ou sur notre site web (www.uqac.ca/programmes). Cochez la case correspondant au type de formation, inscrivez le titre du programme puis son numéro à quatre chiffres dans les cases prévues à cet effet.

7. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT SUR LA BASE PRÉPARATION SUFFISANTE

Études et emplois antérieurs

Si vous présentez une candidature soutenue par une expérience pertinente et des connaissances appropriées à l'égard du programme désigné, vous devez remplir au mieux ces deux sections.

8. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT À UN PROGRAMME DE CYCLES SUPÉRIEURS

Votre demande d'admission doit être soutenue par trois répondants qui doivent individuellement remplir un rapport confidentiel disponible sur le portail Web du bureau du registraire. Ces rapports doivent être envoyés individuellement par chacun des répondants à l'attention du bureau du Registraire, ultérieurement à l'envoi de la demande.

Enfin, n'oubliez pas de signer votre demande d'admission, ou de la faire signer par un parent ou un tuteur, si vous êtes mineur.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CHANGEMENT DE PROGRAMME ET ABSENCE AUX ÉTUDES PENDANT VINGT-QUATRE MOIS

Si vous désirez faire un changement de programme ou si vous avez été vingt-quatre mois sans suivre aucun cours, il faut refaire une nouvelle demande d'admission. L'UQAC peut refuser d'accepter une demande d'admission si cette dernière est déposée après les dates prévues.

TEST INSTITUTIONNEL SUR LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Vous êtes exempté du test institutionnel sur la maîtrise du français si :

- vous avez déjà réussi une épreuve ou un test administré par le ministère de l'Éducation du Québec;
- vous avez déjà satisfait aux exigences sur la maîtrise du français d'une université au Québec ou d'une université francophone canadienne et vous en avez fourni la preuve;
- vous êtes détenteur d'un baccalauréat fait dans une université au Québec;
- Vous êtes de nationalité française et êtes détenteur d'un baccalauréat français (diplôme à l'appui).

Vous devez faire le test institutionnel sur la maîtrise du français si :

- vous désirez obtenir un grade de bachelier (baccalauréat spécialisé, baccalauréat avec majeure ou grade de bachelier par cumul de certificats ou mineures);
- vous n'êtes pas aux études dans un Cégep au moment du dépôt de la demande d'admission;
- vous n'avez jamais fait d'études dans un Cégep;
- vous n'avez jamais fait d'études au Québec;
- vous n'avez jamais fait l'épreuve uniforme ministérielle.

La réussite au test institutionnel permet de satisfaire aux exigences de la politique sur la maîtrise du français. Des mesures de rattrapage sont prévues en cas d'échec à ce test. Si vous n'êtes pas finissant d'un Cégep, vous recevrez une convocation si le programme choisi l'exige.

Vous devez obligatoirement vous présenter au test au moment prévu sur votre convocation. Un étudiant absent devra automatiquement réussir les cours de rattrapage en lieu et place du test.

GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS OU MINEURES

Le cumul de trois certificats ou mineures peut conduire à l'obtention d'un grade de bachelier. Vous devez vous informer des conditions d'obtention de ce grade au Bureau du registraire. Vous devrez satisfaire à la politique institutionnelle sur la maîtrise du français.

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION

Vous recevrez une lettre confirmant si vous avez des conditions à satisfaire. Pour demeurer inscrit, il faut satisfaire aux conditions dans les délais prescrits. L'UQAC n'assure aucun suivi de dossier durant son étude par le comité d'admission.

REPORT DE L'ADMISSION

Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire au trimestre auquel vous avez été admis, vous pouvez demander de reporter votre admission à un trimestre ultérieur. Une demande écrite doit être déposée au Bureau du registraire. Le report de l'admission n'est pas valable pour les programmes contingentés.

VALIDITÉ DE L'ADMISSION

Pour être valide, une admission doit être suivie d'une inscription au même trimestre, faute de quoi le dossier devient inactif. L'admission est non valable lorsque vous abandonnez tous les cours inscrits à l'intérieur de la période de modification d'inscription prévue au calendrier universitaire.

INSCRIPTION

L'inscription ou le choix de cours doit se faire selon les modalités et dates prévues au calendrier universitaire (http://www.uqac.ca/direction_services/registraire/calendriers.php). Vous devez vous présenter ou communiquer avec le secrétariat de votre programme ou dans un centre d'études universitaires associé à l'UQAC. Si vous êtes étudiant libre un auditeur, vous devez vous présenter au Bureau du registraire.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Vous pouvez faire reconnaître des acquis antérieurs à l'intérieur du programme choisi. Un formulaire prévu à cette fin en explique la procédure et est disponible au Bureau du registraire ou sur son portail Web. Il est nécessaire de s'informer des modalités dès le début du premier trimestre d'admission.

PROCÉDURES, POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Les procédures, politiques et règlements en vigueur à l'UQAC sont définis dans le manuel de gestion. Le Secrétariat général, le Bureau du registraire et l'Association générale des étudiants sont, entre autres, dépositaires de ce manuel. Vous pouvez également le consulter sur le site WEB de l'UQAC à l'adresse : www.uqac.ca/manuel

Documents requis

La liste des documents nécessaires pour compléter votre demande, selon le cycle d'études et votre origine, est disponible à l'adresse suivante : www.uqac.ca/direction_services/registraire/documents_base.php

Vous devez enfin accompagner votre demande d'un chèque ou d'un mandat-poste de 50 \$ (frais non remboursables) fait à l'ordre de l'UQAC (à l'exception des candidats dans un programme de maîtrise qui sont détenteurs d'un baccalauréat du réseau de l'Université du Québec et des candidats dans un programme de doctorat qui sont détenteurs d'une maîtrise d'un établissement de l'UQ).